



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
8 mai 2013
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-huitième session
Point 18 de la liste préliminaire*
Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la conférence d'examen de 2008

Conseil économique et social
Session de fond de 2013
Genève, 1^{er}-26 juillet 2013
Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire**
Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies : suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement

Résumé de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, établi par le Président du Conseil (New York, 22 avril 2013)

I. Introduction

1. La réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'est tenue le 22 avril 2013 à New York. Elle avait pour thème général « Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 ». Les participants ont entendu un discours d'ouverture du Vice-Secrétaire général de l'ONU, un discours liminaire de l'Envoyé spécial et Représentant du Groupe de la Banque mondiale pour les objectifs du Millénaire pour le développement et les questions relatives au développement financier, et des déclarations faites au nom du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, du Comité conjoint du développement Banque mondiale/Fonds monétaire international (FMI), du Comité monétaire et financier international du FMI et de l'OMC.

* A/68/50.

** E/2013/100.



2. La réunion s'est articulée autour de la tenue d'une table ronde de haut niveau et de deux débats thématiques. La table ronde a été consacrée au thème intitulé « Situation et perspectives de l'économie mondiale au lendemain de la crise financière et économique mondiale ». Les débats thématiques ont porté sur les thèmes suivants : « Le financement du développement durable, notamment la mobilisation des capitaux privés, dans le cadre du suivi des conclusions de la de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 20 au 22 juin 2012 » et « Partenariat mondial pour le développement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 ». Chaque débat thématique a été l'occasion d'entendre les interventions liminaires de hauts représentants de la Banque mondiale, de la CNUCED, de l'OMC et du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, qui ont été suivies d'un débat interactif. Les participants ont été saisis d'une note du Secrétaire général (E/2013/52) contenant des éléments d'information de référence et des pistes de réflexion propres à nourrir le débat sur les trois thèmes.

3. La table ronde de haut niveau a entendu les interventions d'un premier ministre, d'un premier vice-président du Conseil des ministres, d'un vice-premier ministre, d'un vice-président de la Commission européenne, de cinq ministres et de deux gouverneurs de banques centrales. Un grand nombre d'administrateurs et d'administrateurs suppléants de la Banque mondiale et du FMI ont participé à la réunion. Y ont également pris part de hauts responsables gouvernementaux spécialistes des questions financières, des affaires étrangères et de la coopération au service du développement, ainsi que de hauts fonctionnaires de l'ONU et d'autres organisations internationales. Des représentants de la société civile et du monde des affaires ont activement participé à la table ronde de haut niveau et aux deux débats thématiques¹.

4. La réunion a été précédée par des consultations tenues dans le cadre du Conseil économique et social et entre son président et d'autres membres du Bureau et les dirigeants des institutions de Bretton Woods, de l'OMC et de la CNUCED, ainsi que par la réunion préparatoire des membres du Bureau avec des administrateurs de la Banque mondiale et du FMI. L'ordre du jour et l'organisation de la réunion ont été examinés et adoptés lors de ces consultations et réunions.

II. Ouverture de la réunion spéciale de haut niveau

5. La réunion s'est ouverte sur des déclarations faites par le Président du Conseil économique et social, M. Néstor Osorio (Colombie) et par le Vice-Secrétaire général de l'ONU, M. Jan Eliasson.

6. Le Président du Conseil économique et social a souhaité la bienvenue aux participants et a mis en lumière certaines questions de fond au titre de chacun des thèmes sélectionnés. Il a d'abord déclaré que, au lendemain de la crise financière et économique mondiale, l'économie mondiale peinait encore et que ses perspectives demeuraient sombres. Le ralentissement économique mondial avait entraîné un fort taux de chômage à travers le monde, un ralentissement du rythme de la réduction de la pauvreté et un rétrécissement de l'espace budgétaire ménagé aux investissements dans des domaines pourtant essentiels à la réalisation des objectifs du Millénaire

¹ La liste des délégations est publiée sous la cote E/2013/INF/1.

pour le développement. Qui plus est, ces menaces faisaient craindre une spirale des tensions géopolitiques et un choc climatique risquant d'entraîner une flambée mondiale des prix alimentaires. L'intervenant a souhaité que soient prises des mesures politiques plus énergiques et concertées aux niveaux national et international afin d'atténuer les grands risques systémiques découlant de la fragilité de l'économie mondiale et d'assurer une reprise économique plus forte et soutenue. Il a également souligné la nécessité de se doter d'une stratégie efficace de financement du développement durable, propre à favoriser une croissance économique pour tous, qui soit écologiquement, économiquement et socialement viable. Pour ce faire, il faudrait mobiliser des ressources nationales, respecter tous les engagements en matière d'aide publique au développement, mettre en œuvre des mécanismes novateurs de financement, prendre des mesures pour tirer parti des capitaux privés dans le cadre du partage des risques ainsi que d'autres mesures visant à mieux adapter les incitations du secteur privé aux objectifs du secteur public. Il faudrait également promouvoir la stabilité financière pour faciliter les investissements à long terme dans des secteurs essentiels pour le développement durable, tels que les infrastructures. Il importait en outre de renouveler le partenariat mondial dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 qui, dépassant son cadre actuel, devrait prendre en compte l'évolution du développement et permettre d'opérer les transformations requises. Il était également nécessaire d'avoir un système de gouvernance économique mondiale plus responsable, cohérent et inclusif, qui prévoirait des dispositions efficaces pour une prise de décisions collective entre les diverses parties prenantes au niveau international et permettrait aussi de renforcer le partenariat mondial pour le développement en assurant la participation de tous les acteurs concernés à l'élaboration des politiques et au dialogue au niveau international. Au sein du système des Nations Unies, le Conseil économique et social avait un rôle critique à jouer, notamment dans le cadre de sa réunion spéciale de haut niveau, pour accroître la cohérence, la coordination et la coopération dans ce domaine.

7. Le Vice-Secrétaire général a mis en lumière les effets persistants de la crise financière mondiale, qui continuaient d'entraver la reprise économique du monde, provoquant la crise actuelle de l'emploi, en particulier chez les jeunes, et aggravant les problèmes d'inégalité. Les États Membres, a-t-il souligné, avaient reconnu que l'élimination de la pauvreté était le problème le plus important à résoudre à travers le monde, alors que le marasme économique mondial avait réduit les possibilités d'investir comme il le faudrait dans l'éducation, la santé, l'assainissement et autres moteurs du développement. Il a également appelé le Conseil économique et social à jouer un rôle crucial dans la promotion du dialogue entre les États Membres au sujet du programme de développement pour l'après-2015 et notamment à régler la question du financement du développement durable et à promouvoir un engagement renouvelé en faveur des dispositions du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Il a souligné l'importance des objectifs du nouveau comité intergouvernemental d'experts présentés par les États Membres afin de proposer des options pour une stratégie efficace de financement du développement durable. Il a en outre estimé que les efforts du Conseil pour promouvoir la coopération Sud-Sud étaient importants car elle constituait une autre forme de partenariat et de partage d'expériences ainsi qu'un mécanisme de financement supplémentaire. Avec cela et dans l'année qui vient, on aurait des possibilités très importantes de renforcer les catalyseurs du développement durable et les arrangements intergouvernementaux en la matière.

Outre ces questions urgentes, il faudrait étudier tout particulièrement le rôle et le format du Forum politique de haut niveau lancé à Rio de Janeiro en 2012. L'intervenant a encouragé les participants à prendre un nouveau virage, audacieux mais pragmatique, pour un développement mondial véritablement équitable et durable.

III. Table ronde de haut niveau sur le premier thème : « Situation et perspectives de l'économie mondiale au lendemain de la crise financière et économique mondiale »

8. Tenue dans la matinée sur le thème intitulé « Situation et perspectives de l'économie mondiale au lendemain de la crise financière et économique mondiale », la table ronde de haut niveau a été suivie d'un débat interactif et a été l'occasion d'entendre des interventions faites par le contre-amiral Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre des Fidji; M. Djoomart Otorbaev, Premier Vice-Président du Conseil des ministres du Kirghizistan; M. Mauricio Cárdenas Santamaria, Ministre des finances et du crédit public de la Colombie; M. Olli Rehn, Vice-Président de la Commission européenne et Commissaire chargé des affaires économiques et monétaires et de l'euro, de l'Union européenne; M. Abdul-Rahman Dirar, Ministre d'État au Ministère des finances et de l'économie nationale du Soudan; M^{me} Jutta Urpilainen, Vice-Premier Ministre et Ministre des finances de la Finlande; M. Claus J. Raidl, Président de la Banque nationale d'Autriche; M. Yaseen Anwar, Gouverneur de la Banque d'État du Pakistan; M^{me} Gunilla Carlsson, Ministre suédoise de la coopération pour le développement; M. Seyed Shamseddin Hosseini, Ministre des affaires économiques et des finances de la République islamique d'Iran; M. Luis Arce Catacora, Ministre de l'économie et des finances publiques de l'État plurinational de Bolivie, et l'Ambassadeur Mark Espat, Envoyé spécial du Premier Ministre du Belize.

9. S'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, le contre-amiral Josaia Voreqe Bainimarama, Premier Ministre des Fidji, a souligné l'importance des grandes consultations associant toutes les parties prenantes, notamment la société civile et l'université, tout en reconnaissant le rôle de premier plan joué par les mécanismes intergouvernementaux pour l'avènement d'une gouvernance économique mondiale. Il a relevé en particulier la nécessité de réformer fondamentalement le système financier et monétaire international pour qu'il reflète le rôle joué, au XXI^e siècle, dans l'économie mondiale par les pays en développement. Il faudrait, notamment, améliorer la réglementation des systèmes financiers et des marchés de capitaux pour parvenir à une croissance et à un développement durables, utiliser les droits de tirage spéciaux (DTS) au bénéfice des pays en développement, élargir les droits de vote de ces pays au sein des institutions de Bretton Woods et obtenir, pour eux, une restructuration de la dette et un transfert de technologies à des conditions plus favorables. Le renouvellement des partenariats internationaux pour le développement, a-t-il estimé, était le fondement de cette coopération internationale axée sur l'être humain et entamée avec l'adoption du Consensus de Monterrey. Le Groupe des 77 et la Chine ont en particulier souligné à quel point l'APD restait importante pour réaliser un développement durable et combien il était urgent de conclure le Cycle des négociations commerciales

multilatérales de Doha. La prochaine Conférence ministérielle de l'OMC, qui allait se tenir en décembre 2013 à Bali (Indonésie), devrait viser à obtenir des résultats concrets, équitables et prenant pleinement en compte les priorités des pays en développement que sont le commerce, l'aide et les garanties en matière d'investissement étranger direct visant les secteurs productifs et le renforcement des capacités de l'offre, en particulier dans les pays les moins avancés.

10. M. Djoomart Otorbaev, Premier Vice-Président du Conseil des ministres du Kirghizistan, a dénoncé les politiques expansionnistes unilatérales des pays développés qui nuisaient à la compétitivité des pays en développement et a appelé à davantage de coordination internationale dans l'élaboration des politiques afin de rendre le monde plus juste et plus égalitaire. Il a particulièrement dénoncé la dérobade des pays donateurs face à leurs engagements, en précisant que malgré les progrès considérables des pays en développement, sur les 13 objectifs du programme d'efficacité de l'aide, un seul avait été atteint. Il a suggéré que le Conseil économique et social envisage de réunir un nouveau forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide et proposé de renforcer le rôle des économies émergentes, en particulier les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), au sein des banques multilatérales de développement afin de contrer les effets de contagion des politiques unilatérales des pays développés, en préconisant qu'il soit donné plus de voix aux pays en développement au sein des institutions de Bretton Woods. Il a estimé très judicieux de faire jouer la concurrence dans la mise au point des conseils de politique dans le monde complexe d'aujourd'hui. Enfin, il s'est félicité de l'adoption historique du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe) et a informé les participants des réalisations de son pays dans ce domaine.

11. M. Mauricio Cárdenas Santamaria, Ministre des finances et du crédit public de la Colombie, a décrit l'action de son pays pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en soulignant qu'il importait de faire fond sur les succès obtenus dans ce domaine pour définir le programme de développement de l'après-2015. Il a déclaré que la Colombie avait atteint les objectifs du Millénaire grâce à la croissance de son produit intérieur brut (PIB), qui en a été le principal moteur. Il a relevé que, dans les pays en développement, le succès en la matière ne dépendait pas que de politiques nationales stables mais également d'un environnement extérieur propice. À cet égard, il s'est dit préoccupé par les politiques monétaires expansionnistes menées par les pays à monnaie de réserve, qui pourraient créer des difficultés à d'autres pays. Il a affirmé que la Colombie soutenait fortement la notion d'objectifs de développement durable, y compris celle d'engagements en matière de changement climatique, en expliquant qu'elle s'employait à réduire les subventions sur les produits pétroliers et qu'elle consacrait à la protection de l'environnement 20 % de la taxe visant les producteurs de pétrole. Il a indiqué que le nouveau programme de développement devrait être guidé par les priorités du développement durable, y compris l'objectif visant à remédier aux inégalités des revenus par habitant entre pays développés et pays en développement émergents à économie de marché. Il faudrait aussi actualiser la représentation aux institutions de Bretton Woods des pays émergents à économie de marché ou à revenu intermédiaire. Il a également souligné qu'il était primordial d'accroître la productivité des pays en développement – principal facteur de convergence de la croissance et de remontée vers le développement – et a souhaité qu'une attention accrue soit portée aux

besoins d'investissement et d'infrastructure dans ce domaine et que soient mis au point des indicateurs de mesure des progrès.

12. M. Olli Rehn, Vice-Président de la Commission européenne et Commissaire chargé des affaires économiques et monétaires et de l'euro, de l'Union européenne (UE), s'est félicité de voir une convergence de vues s'esquisser au sujet des objectifs de développement durable qui succéderont aux objectifs du Millénaire pour le développement et a indiqué que l'Union soutenait fermement le programme de développement pour l'après-2015. Il a assuré que l'UE – qui était le plus grand bailleur de fonds puisqu'elle apportait plus de 50 % de l'APD mondiale – continuerait de travailler sans relâche, en partenariat avec les pays en développement, pour mettre en œuvre le programme du Groupe des Vingt et notamment pour élargir le rôle des pays en développement dans la gouvernance mondiale et augmenter les quotas et la représentation au FMI. L'Union était attachée à la notion d'un multilatéralisme authentique et saluait le rôle central de l'ONU dans la gouvernance économique mondiale, que reconnaissait le Traité de Lisbonne. L'intervenant a souhaité une coopération plus efficace et plus étroite entre l'ONU et le Groupe des Vingt en faveur des pays en développement ainsi que des progrès tangibles dans les négociations commerciales de Doha qui contribuent à accélérer la reprise économique mondiale. Il a également informé les représentants des mesures prises par l'UE pour lutter contre la crise en Europe, en soulignant qu'il importait, pour sortir de l'impasse, d'améliorer la compétitivité des pays en crise. Il a notamment observé que, si la solvabilité budgétaire était essentielle à une croissance durable, il était tout aussi important de bien progresser à moyen terme et dans le cadre d'autres réformes structurelles. Il a dit que les déficits budgétaires de la région, de 6 % en 2011, avaient été ramenés à 3 % grâce aux efforts d'assainissement financier des pays membres. Selon lui, ces efforts, associés aux mesures prises par la Banque centrale européenne, avaient rétabli la stabilité des marchés financiers, tandis que les réformes récemment mises en œuvre avaient encore renforcé la confiance et amélioré la gouvernance de l'Union.

13. M. Abdul-Rahman Dirar, Ministre d'État au Ministère des finances et de l'économie nationale du Soudan, a appelé l'attention sur le processus d'examen du financement du développement et sur le document final de la Conférence internationale de 2012 sur le financement du développement – en particulier pour ce qui est des besoins des pays les moins avancés –, estimant qu'ils étaient le fondement du cadre de coopération en matière de développement pour l'après-2015. Il a également souligné la nécessité de tirer les enseignements voulus de la crise économique mondiale, qui avait mis au jour les lacunes de la gouvernance mondiale. Il s'est dit particulièrement préoccupé de voir que, dans les pays sortant d'un conflit, la dette entravait les efforts de développement, en ajoutant que, après la réconciliation réussie avec le nouvel État du Soudan du Sud, son pays avait un besoin urgent d'aide internationale. Il a également souhaité que les pays mettent les bouchées doubles pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement avant l'échéance de 2015 et il a déclaré que le Soudan était opposé aux politiques de sanctions économiques et d'austérité.

14. M^{me} Jutta Urpilainen, Vice-Premier Ministre et Ministre des finances (Finlande), a fait observer que le développement durable supposait l'équité entre les générations. À cet égard, elle a noté qu'il était tout aussi important de trouver une solution au chômage des jeunes, qui atteignait un taux de 50 % dans certains pays à cause des crises, que de combattre la dégradation de l'environnement. L'Europe

s'employait actuellement à mettre en place un programme garantissant l'emploi ou la formation après quatre mois de chômage afin d'empêcher la perte d'une génération, et l'on devrait s'inspirer de ces mesures dans d'autres régions afin d'aider les 600 millions de jeunes chômeurs dans le monde. Elle a aussi critiqué le fait que les subventions aux combustibles fossiles, que l'on défendait souvent car ils visaient des objectifs sociaux, ne profitaient généralement qu'aux nantis, et a demandé leur élimination. Elle a également préconisé une coopération internationale plus étroite afin de combattre la fraude fiscale largement répandue, qui détournait les ressources d'utilisations axées sur le développement.

15. M. Claus J. Raidl, Président de la Banque nationale autrichienne, a fait état d'un malentendu fort répandu, selon lequel l'euro était à l'origine de la dette souveraine et des crises bancaires en Europe. Selon lui, l'introduction de l'euro avait été un succès sans précédent, permettant à tous les pays membres de tirer parti d'un faible taux d'inflation et d'apports de capitaux qui avaient stimulé la croissance et le développement. Le statut de l'euro, en tant que monnaie de réserve, était incontesté et sa part dans les réserves des pays continuait de croître. Maintes parties de l'Europe, à l'exception notable de l'Europe centrale et de l'Europe orientale, connaissaient une croissance aussi rapide que celle de l'Asie et des États-Unis. Les déséquilibres de la balance des paiements en Europe s'étaient stabilisés; le défi maintenant était de restaurer la compétitivité dans les pays déficitaires. Il a aussi évoqué le rôle joué par les banques autrichiennes en Europe centrale et en Europe orientale et dit que leur intervention y était salutaire, en dépit de quelques problèmes face auxquels les banques devaient détenir des réserves.

16. M. Yaseen Anwar, Gouverneur de la Banque d'État du Pakistan, a déclaré que la stabilité économique mondiale était un bien commun qui exigeait que l'on partage les responsabilités pour la préserver. Toutefois, les pays en développement manquaient d'amortisseurs et seraient victimes de la menace de la crise budgétaire, de la diminution des réserves et du surendettement, à moins que la communauté internationale n'intervienne comme il convient pour les aider. Le Pakistan faisait face à une charge supplémentaire de problèmes économiques et politiques due à la guerre contre le terrorisme et à la présence sur son territoire de plus de 4 millions de réfugiés afghans. Il a dit qu'il fallait continuer d'axer les priorités de développement pour l'après-2015 sur l'élimination de la pauvreté et aussi d'appuyer les plans économiques élaborés par les pays et la mobilisation des ressources nationales pour promouvoir la capacité des pays en développement de subvenir à leurs propres besoins. Il a également critiqué l'impasse dans laquelle le dialogue à l'OMC s'était engagé et la sourdine imposée aux réformes institutionnelles dans le système économique mondial, et a demandé un traitement spécial pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés. La prestation de services énergétiques modernes dans les pays pauvres importait tout particulièrement. À cet égard, l'initiative lancée par le Secrétaire général sur l'énergie durable pour tous était bienvenue.

17. M^{me} Gunilla Carlsson, Ministre de la coopération pour le développement (Suède), a déclaré que l'élimination de la pauvreté n'était plus une chimère et que la dernière réunion annuelle des institutions de Bretton Woods reflétait cet optimisme. La voie à suivre passait par la réalisation de l'autonomisation des populations et la responsabilisation des gouvernements, plus particulièrement par la mobilisation des recettes fiscales nationales et les envois de fonds, l'aide publique au développement jouant un rôle de catalyseur. Il était nécessaire que le système multilatéral avance

des solutions efficaces pour relever les défis mondiaux, qui étaient hors de portée des gouvernements. Dans ce contexte, il importait que les organismes des Nations Unies adoptent une culture de gestion moderne axée sur les résultats et améliorent leur coopération avec les institutions de Bretton Woods. La coordination à l'échelon des pays au moyen de la coopération entre les coordonnateurs résidents dans des domaines tels que le renforcement des capacités en matière de gouvernance démocratique, d'égalité entre les sexes et d'amélioration des statistiques offrait les plus grandes chances de parvenir à des solutions permettant de surmonter les problèmes de développement.

18. M. Seyed Shamseddin Hosseini, Ministre des affaires économiques et des finances (République islamique d'Iran) a souligné que le financement du développement était le défi le plus important auquel les pays en développement ont dû faire face avant et après la crise. Par conséquent, un financement non inflationniste afin de réduire la pauvreté, l'inégalité et la dégradation de l'environnement était essentiel à la réalisation du développement durable. En particulier, 80 % de l'investissement dans les infrastructures des pays en développement étaient financés au moyen de ressources publiques, et les besoins en investissements dans ce domaine devaient, selon les projections, atteindre 1 000 milliards de dollars par an en 2020. En dépit des progrès réalisés, la pauvreté et la dégradation de l'environnement étaient largement répandues, en particulier en Afrique et en Asie du Sud. Étant donné l'insuffisance des ressources publiques, il fallait mettre à l'essai des modèles novateurs, comme les partenariats entre les secteurs public et privé. Il a également souligné que l'indicateur de développement humain de l'Iran était passé de 0,654 en 2000 à 0,742 en 2012, tandis que le coefficient de Gini était tombé de 0,368 à 0,343 dans les zones urbaines et de 0,398 à 0,362 dans les zones rurales. Il a critiqué les sanctions imposées à l'Iran par les gouvernements occidentaux, qui auront de lourdes conséquences à long terme pour les Iraniens et leurs partenaires commerciaux. Il a regretté que la Banque mondiale ait refusé de prêter à l'Iran en dépit de conditions propices à l'investissement et d'un grand nombre de projets susceptibles de concours bancaire. De surcroît, ce refus était une violation des statuts de la Banque mondiale, qui prévoient que tous les membres soient traités de la même façon. En sa qualité de Présidente du Mouvement des pays non alignés, la République islamique d'Iran appuyait le projet de renforcer le Conseil économique et social, en tant que cadre principal de consultation pour la promotion de la coopération économique internationale.

19. M. Luis Arce Catacora, Ministre de l'économie et des finances publiques (État plurinational de Bolivie) était d'avis qu'aucune solution efficace et permanente n'avait été trouvée pour lutter contre les crises déclenchées par les États-Unis et l'Union européenne dans les domaines financier, énergétique, alimentaire et climatique, qui s'entretenaient les unes les autres. Pour s'attaquer énergiquement aux conséquences de ces crises, il fallait refuser l'orthodoxie capitaliste et prévoir des mesures de relance budgétaire pour stimuler la croissance mondiale, un impôt sur les transactions financières et les activités des autres secteurs à fort profit et la restructuration de la dette. De même, s'agissant des pays les moins avancés et autres pays en développement, tributaires des exportations de matières premières, l'accès aux marchés en franchise de droits et aux marchés hors contingent était essentiel puisque ces pays étaient particulièrement exposés aux chocs externes. Il a souligné que les disparités augmentaient, même aux États-Unis, comme en témoignait la baisse des salaires réels. Ces tendances étaient de nature à accentuer le pessimisme

mondial. L'intervenant a souligné en outre qu'il était nécessaire que les gouvernements interviennent dans l'économie afin d'améliorer la faiblesse actuelle des investissements et d'aider les investisseurs à regagner confiance.

20. L'Ambassadeur Mark Espot, Envoyé spécial du Premier Ministre (Belize) a demandé une représentation équitable de tous les États dans la gouvernance économique internationale. Il a souligné que le Groupe des Vingt devait reconnaître la véritable légitimité de l'Assemblée générale, en sa qualité d'instance ouverte à tous et universelle en ce qui concernait les processus d'élaboration des politiques au niveau mondial. Il a fait état des difficultés rencontrées par les pays à revenu intermédiaire, qui étaient particulièrement exposés à l'instabilité de l'environnement financier et économique actuel. Ces pays, tels que les petits États insulaires, avaient besoin d'un meilleur accès aux liquidités des banques de développement multilatérales. Dans ce contexte, il a proposé d'indexer le remboursement de la dette de ces pays sur leurs exportations et les modifications aux termes de l'échange. Il a dit également que les prêteurs manquant de scrupules devaient partager le fardeau des dettes non viables.

21. Pendant le débat participatif, certains représentants ont noté le rôle croissant des marchés émergents en tant que fournisseurs de capitaux. Ce changement de paradigme devrait être pris en compte dans la structure de gouvernance des institutions de Bretton Woods et des autres instances financières et économiques pertinentes. Quelques représentants ont demandé quelles étaient les mesures spécifiques qu'envisageaient ces institutions face au changement climatique et de quelle manière elles coordonnaient leur action avec celle de l'Organisation des Nations Unies.

22. Un participant était d'avis qu'un ralentissement de l'économie chinoise était probable, ce qui aurait un impact négatif certain sur les pays en développement exportateurs de produits de base. Il a également exprimé l'idée que l'efficacité de l'expansion monétaire japonaise serait neutralisée par des tendances démographiques défavorables et que l'élan imprimé par le gaz de schiste aux États-Unis serait en partie annulé par des restrictions budgétaires. Plus grave encore, les politiques d'austérité de l'Union européenne faisaient fausse route et risquaient de déclencher une crise du type de celle qu'avait connue l'Argentine. Dans ces conditions, les institutions financières internationales et les grandes entreprises devaient se préparer aux hypothèses les plus pessimistes et à la gestion des situations de crise.

23. En outre, les réformes tant attendues de la réglementation financière ne s'étaient pas concrétisées et il était nécessaire de réduire la taille du système financier en séparant les activités des banques d'investissement de celles des banques commerciales, afin d'éviter le risque moral associé au maintien d'établissements trop importants pour faillir. Parmi les nouvelles mesures qui s'imposaient figuraient l'utilisation des droits de tirage spéciaux pour financer le changement climatique, la mise en place de fonds spéciaux destinés à absorber les pertes, le réexamen de la proposition concernant les mécanismes de restructuration de la dette souveraine et des mesures visant à faire en sorte que les opérations sur produits dérivés ne soient effectuées que dans le cadre de bourses de valeurs, assorties d'un contrôle des produits aux fins de la protection du consommateur.

24. Il a été souligné que le service de la dette commençait à peser lourdement sur les économies des pays en développement privés de financements. À cet égard, un

participant a proposé que le Conseil économique et social organise une conférence des créanciers des pays les moins avancés. Il a également demandé que davantage de mesures de renforcement des capacités soient adoptées en ce qui concerne les priorités de développement pour l'après-2015 de ces pays.

25. Plusieurs représentants ont noté que le Consensus de Monterrey n'avait jamais été aussi important, étant donné que les risques qui l'avaient inspiré s'étaient généralisés, alors même que les secteurs privé et public n'étaient pas prêts. À cet égard, il était proposé de créer un centre mondial pour la recherche de solutions en vue d'atténuer les risques, assorti d'un réseau de centres nationaux des risques, semblable dans une certaine mesure à l'entité sous-exploitée de la Banque mondiale. Un intervenant a estimé que le Consensus de Monterrey avait mis l'accent sur la priorité que revêtait pour la croissance et la dette extérieure la mobilisation des ressources nationales plutôt que l'aide publique au développement ou la dette extérieure, et que l'état de droit, un environnement favorable aux affaires et la garantie des droits de propriété étaient des facteurs plus importants que les éléments internationaux.

26. Les intervenants ont souligné que les deux années à venir seraient d'une importance cruciale pour ce qui était de la préparation des priorités de développement pour l'après-2015 et la nécessité d'assurer un financement suffisant pour la mise en œuvre du plan d'action du Secrétaire général pour le développement durable.

IV. Discours liminaire

27. À la séance du matin, M. Mahmoud Mohieldin, Envoyé spécial et Représentant pour les questions d'objectifs du Millénaire pour le développement et les questions relatives au développement financier du Groupe de la Banque mondiale, a prononcé un discours liminaire sur le thème : « Présentation du programme de développement pour l'après-2015 du point de vue de la Banque mondiale, en mettant l'accent sur le financement du développement ». Il a souligné que les objectifs initiaux du Millénaire pour le développement avaient été élaborés indépendamment d'un cadre de financement, ultérieurement concrétisé sous la forme du Consensus de Monterrey. Par conséquent, dans un contexte d'assainissement des finances publiques, l'examen des objectifs du programme de développement pour l'après-2015 devait être associé à l'examen des moyens de faciliter le financement. Il a souligné que l'établissement des coûts des objectifs du Millénaire reposait sur un trop grand nombre d'hypothèses et ne devait pas figurer parmi les principaux objectifs de la formulation du programme de développement pour l'après-2015.

28. De saines politiques et des institutions crédibles optimiseraient l'impact des ressources disponibles et libéreraient des ressources additionnelles tant nationales qu'internationales. L'Envoyé spécial a recommandé que les pays en développement conçoivent des politiques ciblées, fondées sur l'expérience, et appuient des institutions saines, produisent plus de recettes, garantissent l'efficacité des dépenses publiques et favorisent l'expansion et l'ouverture dans le domaine financier. Dans le même temps, la communauté internationale devrait appuyer ces mesures en optimisant l'impact de l'aide publique au développement, en prêtant son aide à de nouveaux partenaires de développement, en tirant parti du secteur privé, en puisant

dans de nouvelles sources de financement et en produisant des biens communs universels. L'Envoyé spécial a souligné qu'aucun financement, qu'il soit sous forme de dons ou qu'il soit accordé ou non à des conditions concessionnelles, ne pouvait parvenir à concrétiser les objectifs de développement s'il n'appuyait pas des politiques et un engagement véritable en faveur de la lutte contre la pauvreté. En dernier lieu, il a souligné que les différents instruments financiers présentaient différentes propriétés et divers degrés d'avantage comparatif. L'une des tâches les plus importantes dans le futur sera peut-être de choisir judicieusement la panoplie d'instruments permettant d'atteindre un objectif précis dans un pays donné afin d'être en mesure de mettre en œuvre le prochain programme de développement pour l'après-2015.

V. Déclarations par des représentants intergouvernementaux d'acteurs institutionnels

29. Les participants ci-après ont fait des déclarations à la fin de la séance du matin : M. Mukhtar Tileuberdi (Kazakhstan), Président, Conseil du commerce et du développement de la CNUCED; M. Jorge Familiar Calderón, Vice-Président et Secrétaire général du Groupe de la Banque mondiale et Secrétaire exécutif par intérim du Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement (Comité du développement); M^{me} Patricia Alonso-Gamo, Secrétaire adjointe du FMI et Secrétaire par intérim du Comité monétaire et financier international; et M. Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement de l'OMC.

30. Le Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED a mis l'accent sur l'importance du rôle moteur du commerce dans le développement et a souligné qu'il fallait rapidement atteindre les objectifs de développement du Cycle de négociations de Doha pour le développement. Il a souligné qu'il était nécessaire d'avoir un système de commerce international ouvert à tous et axé sur le développement, ainsi que le préconisait le document final de la treizième Réunion ministérielle de la CNUCED, tenue à Doha en avril 2012. Il a également relevé qu'il importait d'assurer la cohérence et l'homogénéité de l'architecture économique internationale. La crise avait bien montré qu'il fallait mettre en place des systèmes transparents permettant de régler en temps opportun les crises de la dette afin de limiter autant que possible les pertes de bien-être et d'éviter que les effets se propagent dans d'autres pays. Il a en outre mis l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités productives, y compris au moyen de l'apprentissage technologique et de l'innovation. Un effort plus concerté était indispensable si l'on voulait mobiliser l'investissement aux fins de l'innovation productive dans de vastes régions du monde en développement.

31. Le Vice-président et Secrétaire général du Groupe de la Banque mondiale fait rapport sur les conclusions du Comité ministériel conjoint des Conseils des gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement. Le Comité ministériel conjoint a approuvé un cadre servant à planifier et à mettre en œuvre les activités du Groupe de la Banque mondiale. Cinq principes inspireront les stratégies de la Banque mondiale dans le futur : servir les intérêts des populations pauvres et vulnérables partout dans le monde, de manière durable; être conscient de la diversité des bénéficiaires; faire corps au sein du

Groupe de la Banque mondiale; axer les efforts sur la recherche de solutions favorisant le développement; et pratiquer la sélectivité dynamique. En outre, le Comité ministériel conjoint a souligné l'occasion exceptionnelle qui est à saisir pour mettre un terme à l'extrême pauvreté en l'espace d'une génération et a approuvé l'objectif mondial visant à ramener le taux d'extrême pauvreté – le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour – à 3 % en 2030. Pour parvenir à cet objectif, il fallait que les pays en développement connaissent une forte croissance et que la croissance se traduise par une réduction sans précédent de la pauvreté dans un grand nombre de pays à faible revenu. Il fallait également surmonter les problèmes institutionnels et de gouvernance et investir dans les infrastructures et dans la productivité agricole. De surcroît, le Comité a également approuvé l'objectif visant à promouvoir le partage de la prospérité, ce qui supposait que l'on favorise la croissance des revenus de 40 % des plus pauvres dans tous les pays. Le participant a souligné que la croissance économique durable passait nécessairement par une réduction des inégalités. À cet égard, l'importance que revêtaient les rapports entre la Banque mondiale et l'Organisation des Nations unies a été relevée.

32. La Secrétaire adjointe du FMI et Secrétaire par intérim du Comité monétaire et financier international a fait rapport sur les conclusions de la réunion du Comité. Les débats étaient axés sur les faits les plus récents ayant marqué l'économie mondiale, les principaux risques menaçant l'économie mondiale et les mesures à prendre pour les atténuer, ainsi que l'appui qu'apportait le FMI à ses membres afin de relever ces défis. Le bilan général de l'économie mondiale montrait qu'une reprise inégale se dessinait mais que la croissance et la création d'emplois restaient faibles. La croissance mondiale en 2013 ne serait probablement pas plus forte qu'en 2012. Dans l'avenir, le Comité préconisait des mesures collectives visant à restaurer la capacité mondiale de résister aux chocs en s'attaquant avec détermination aux problèmes structurels à moyen terme, dont : le besoin d'une réforme du secteur financier; le besoin d'effectuer des ajustements budgétaires durables et de réformer durablement les institutions afin de pouvoir faire face à la trajectoire que suivront dans le futur les dettes privées et publiques; le besoin de stimuler la création d'emplois et la croissance pour tous; et les préoccupations suscitées par l'évolution des cours des monnaies et les dépréciations visant à améliorer la compétitivité, les principaux pays développés menant des politiques monétaires exceptionnellement accommodantes.

33. Le Directeur de la Division du développement de l'OMC a fait le bilan du Cycle de négociations de Doha pour le développement et des perspectives en vue de la Conférence ministérielle qui se tiendra à Bali (Indonésie). Si l'on n'était pas proche d'un accord en ce qui concernait les négociations de Doha, en particulier compte tenu du ralentissement de l'expansion du commerce international, on pouvait cependant noter des progrès en ce qui concernait la portée et la profondeur de l'accord, qui étaient beaucoup plus larges et plus accentuées que lors des négociations précédentes. Il y avait lieu d'espérer qu'on parviendrait à Bali à un accord sur plusieurs questions, dont la facilitation du commerce, les questions agricoles et autres questions spécifiques touchant les pays les moins avancés. Étant donné l'importante contribution qu'avait apportée la croissance économique induite par le commerce à l'augmentation des recettes nationales, il était nécessaire que les priorités de développement de l'après-2015 prévoient que la croissance économique serve de pilier fondamental aux moyens de mise en œuvre.

VI. Débat thématique de la plénière sur le deuxième thème, intitulé : « Le financement du développement durable, notamment la mobilisation des capitaux privés, dans le cadre du suivi des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro (Brésil), du 20 au 22 juin 2012 »

34. Le premier débat thématique a été l'occasion d'entendre des exposés de M^{me} Shamshad Akhtar, Sous-Secrétaire générale chargée du développement économique au Département des affaires économiques et sociales de l'ONU; M. James Zhan, Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises à la CNUCED; et M. Chris Lane, Chef de la Division des pays à faible revenu du Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation au FMI, et a été suivi d'un débat interactif.

35. M^{me} Akhtar a souligné qu'il était urgent de se doter d'une stratégie de financement du développement alors que la communauté internationale progressait dans l'élaboration d'un programme de développement durable pour l'après-2015. Dans son document final, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable a reconnu la nécessité d'une forte mobilisation des ressources à l'appui du développement durable. Les gouvernements s'employaient désormais, a-t-elle dit, à mettre en place un comité intergouvernemental chargé d'étudier une stratégie efficace de financement du développement durable. Cette stratégie devrait privilégier la mobilisation des ressources nationales plutôt que les ressources de l'étranger et chercher à canaliser davantage les capitaux privés vers le développement. Il faudrait, pour ce faire, assurer la stabilité du système financier par la mise en place d'un cadre de politique porteur qui permette d'affecter les ressources d'une manière efficace et rentable. Les besoins de financement non couverts étaient particulièrement importants dans les domaines qui n'étaient pas jugés attractifs par le secteur privé du point de vue du rapport risques/rémunération, notamment les quatre catégories suivantes : a) investissements à long terme, notamment dans les infrastructures; b) investissements plus risqués, y compris les investissements dans des projets à faible émission de carbone, dans l'innovation ou pour le financement des petites et moyennes entreprises ainsi que pour d'autres formes de financement accessibles à tous; c) financement de la coopération internationale, y compris l'entretien des biens communs planétaires; et d) financement supplémentaire pour le développement humain. Malgré un besoin toujours croissant de financement à long terme, en particulier pour les infrastructures, les longs délais requis pour de nombreux types d'investissements ne correspondaient souvent pas aux critères recherchés par les investisseurs, même par ceux qui étaient considérés comme des investisseurs à long terme.

36. Le rapport sur les besoins de financement à long terme pour le G-20, qui est le fruit de la collaboration entre la Banque mondiale, le FMI, la Banque des règlements internationaux, l'OCDE, l'ONU et d'autres organismes, a souligné que les sources de financement à long terme disponibles s'étaient raréfiées depuis la crise financière. Si la question du long terme se posait pour les investissements traditionnels dans les infrastructures, elle était particulièrement pertinente pour les projets d'infrastructure à faibles émissions de carbone. L'intervenante a souligné que les financements tant publics que privés, ainsi que les politiques du secteur

public et la coopération internationale seraient nécessaires pour répondre à ces besoins importants et croissants. Il s'agirait, fondamentalement, d'assurer des complémentarités entre les différentes sources de financement, car chacune visait des objectifs spécifiques et était assortie de responsabilités fiduciaires et d'incitations particulières. Les partenariats entre les secteurs public et privé étaient de plus en plus souvent considérés comme un mécanisme permettant de tirer parti des ressources publiques avec un financement privé grâce à un système de partage des risques. Un financement national serait également essentiel. Il importait de renforcer les systèmes financiers locaux et de favoriser une affectation plus efficace des ressources. Il faudrait, toutefois, surveiller et réglementer les marchés de capitaux et les marchés financiers intérieurs afin d'atténuer les risques pour l'économie réelle, y compris les risques associés à l'instabilité des flux de capitaux transfrontières à court terme. En outre, l'inclusion financière et l'accès aux services financiers de groupes de population pauvres et vulnérables s'étaient révélés être bénéfiques pour le développement économique et social. De surcroît, le financement public, bien qu'insuffisant, demeurerait essentiel, tant en soi que comme moyen de mobiliser des ressources privées. Les pays donateurs devraient s'efforcer d'atteindre leurs objectifs en matière d'APD et de participer activement avec l'ONU à l'élaboration de stratégies de financement du développement durable. Les banques de développement nationales, régionales et multilatérales pourraient également jouer un rôle de catalyseur pour mobiliser des ressources à investir à long terme, et des politiques contracycliques pourraient contribuer à atténuer l'instabilité provenant des marchés financiers.

37. M. Zhan a fait un exposé intitulé « Mobiliser l'investissement privé au service du développement durable : défis et politiques ». Il a souligné que, pour l'heure, l'investissement étranger direct (IED) ne servait pas de moteur de l'économie mondiale. En effet, les flux d'IED avaient diminué de 18 % en 2012 et leur rétablissement demanderait plus de temps que prévu. Cela dit, les pays en développement avaient attiré en 2012 quelque 130 milliards de dollars d'IED de plus que les pays développés. L'orateur a également souligné que les sociétés transnationales jouaient un rôle important dans l'économie mondiale et que, de surcroît, elles détenaient une quantité inégalée de réserves de trésorerie. Il s'agirait donc de mobiliser des flux d'IED dans l'optique d'une croissance verte, responsable et intégratrice. Dans ces conditions, l'actuel régime mondial des investissements ne fonctionnait pas efficacement : il lui fallait plus de cohérence et d'homogénéité et, surtout, il fallait encourager davantage les transferts de technologies.

38. Pour l'avenir, l'orateur a défini quatre tâches pour la politique de l'investissement : a) prendre en compte le développement durable; b) promouvoir l'investissement dans une croissance intégratrice; c) promouvoir un investissement responsable; et d) canaliser l'investissement vers la croissance verte et le développement des infrastructures. L'intégration du développement durable dans les régimes d'investissement nationaux et internationaux devrait se faire dans un cadre de politique de l'investissement pour un développement durable, tel que conçu par la CNUCED, qui serait ancré dans des principes fondamentaux et des lignes directrices pour les politiques d'investissement nationales, des options pour les accords d'investissements internationaux et des politiques et avis sur les investissements. La promotion de l'investissement dans les pauvres, pour les pauvres et avec les pauvres était le but de l'Initiative conjointe de la CNUCED et de la Chambre de commerce internationale sur l'investissement en faveur des pauvres,

qui encourageait des investissements viables et durables dans l'atténuation de la pauvreté, la production de biens et de services accessibles et abordables et des relations d'affaires avec les petites et moyennes entreprises et avec les microentreprises. L'orateur a également mentionné le Cadre directeur pour l'entrepreneuriat qui définit des objectifs et des options de politique en proposant des recommandations, des listes de contrôle, des études de cas et des exemples de bonnes pratiques, en dressant un inventaire interactif en ligne des bonnes pratiques, en offrant un manuel de l'utilisateur et des méthodes de suivi et d'évaluation des politiques, et en fournissant une série d'indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis. L'intervenant a en outre apporté des précisions sur le travail accompli par la CNUCED pour promouvoir un investissement responsable en faveur du développement durable. Il a évoqué le potentiel offert par les nouveaux outils pour canaliser les investissements vers la croissance verte et le développement d'infrastructures, notamment la mobilisation de fonds souverains, l'investissement à forte incidence ou la fixation d'un objectif de développement durable pour l'investissement.

39. M. Lane a parlé du travail accompli par le FMI dans le domaine de l'aide financière aux pays à faible revenu et du soutien aux politiques menées par ces pays. Il a souligné qu'il importait de parvenir au financement autonome, d'améliorer les facilités et d'affiner les conseils stratégiques. Le financement offert par le FMI à des conditions concessionnelles avait pour objet de résoudre les problèmes de balance des paiements résultant de chocs extérieurs, tels que les variations des cours des matières premières, les sorties de capitaux, et les chocs et vulnérabilités nationaux, notamment les déséquilibres macroéconomiques, les catastrophes naturelles, la situation des États fragilisés ou des petits ou très petits États. L'orateur a souligné que la moyenne des engagements de prêts annuels au titre du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance était passée de 0,9 milliard de DTS pour 1988-2000 à 1,6 milliard de DTS pour 2009-2012. L'allègement de la dette avait conduit à une baisse du fardeau de la dette, ce qui avait par conséquent permis une augmentation des dépenses destinées à réduire la pauvreté. La dette extérieure totale (en pourcentage du PIB) avait diminué et devait demeurer relativement stable au cours des années à venir, tandis que le service de la dette s'était réduit et les dépenses destinées à réduire la pauvreté (en pourcentage du PIB) avaient augmenté de façon constante, à l'exception d'une légère contraction enregistrée lors de la crise financière et économique mondiale. S'appuyant sur des recherches faites par le FMI, l'orateur envisageait pour la période 2013-2035 deux hypothèses concernant l'évolution de la demande de financement à des conditions concessionnelles du FMI, à savoir soit un scénario de faible demande, où celle-ci s'établirait à 1,1 milliard de DTS, soit un scénario de forte demande, selon lequel celle-ci augmenterait légèrement, pour passer de son niveau actuel de 1,6 milliard de DTS à 1,7 milliard de DTS.

40. L'orateur a souligné que le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance était continuellement sollicité par les pays ayant des besoins en matière de balance des paiements. Un financement au titre du Fonds exigerait un panier de ressources mixte composé de fonds d'emprunt fournis par les contributeurs et d'un fonds d'affectation spéciale autonome subventionné. La mise sur pied d'un Fonds fiduciaire autonome pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance s'appuierait sur une « stratégie des trois piliers ». Le premier pilier instituerait une enveloppe de base moyenne de 1,25 milliard de DTS de prêts par an;

le deuxième prévoirait des mesures ad hoc à prendre au terme d'années de besoins exceptionnels; et le troisième suivrait le principe d'autonomie, ce qui donnerait lieu à des modifications futures des facilités à l'intention des pays à faible revenu. Pour l'avenir, l'orateur a indiqué que le plafond de prêts au titre du Fonds serait probablement de 1,25 milliard de DTS en cas de bénéfices exceptionnels dus à l'évolution du cours de l'or, ou de 0,9 milliard de DTS seulement dans le cas contraire. L'orateur a mis en lumière des mesures qui pourraient aider à améliorer les facilités du FMI. Il a souligné que les nouvelles facilités fonctionnaient, dans l'ensemble, correctement et que, par conséquent, il suffirait de les affiner. Il faudrait notamment octroyer aux pays à faible revenu les plus pauvres et les plus vulnérables des subventions et faire preuve à leur égard d'une plus grande souplesse dans l'octroi de prêts. Enfin, il était essentiel de mieux définir le soutien aux politiques. Il était prioritaire, d'un point de vue stratégique, de parvenir à une croissance plus durable, notamment en intensifiant les investissements, en gérant les ressources naturelles, en assurant une croissance intégratrice à large spectre et en prenant en compte les besoins des États fragiles et de petite taille.

41. Au cours du débat interactif, les participants ont souligné la nécessité d'adopter une approche intégrée du financement en faveur du développement durable. Ils ont souligné que celui-ci devait s'appuyer sur le Consensus de Monterrey et sur la Déclaration de Doha sur le financement du développement, qui étaient les principales références en matière de coopération pour le développement. Le travail du Comité intergouvernemental sur le financement du développement durable contribuerait grandement à l'élaboration d'un mécanisme cohérent.

42. Dans ces conditions, on a souligné la nécessité d'honorer les engagements concernant le financement du développement, en particulier l'APD. Les pays les moins avancés, en particulier, étaient pénalisés par les réductions récentes de l'APD. Il allait donc falloir que les ressources publiques proviennent d'une diversité de sources internationales, régionales et nationales. Il était manifeste, toutefois, que les sources de financement publiques ne suffiraient pas à couvrir les besoins considérables de financement en faveur du développement durable.

43. De nombreux orateurs ont souligné que la majeure partie des fonds devrait probablement provenir du secteur privé. Il s'agirait donc, à cet égard, de réorienter les actifs mondiaux en faveur du développement durable. Si le secteur privé n'affectait pas efficacement des ressources aux investissements à long terme en faveur du développement durable, c'était en raison d'un certain nombre d'obstacles d'ordre institutionnel, financier, technique et réglementaire.

44. Il a été question de savoir si les débats sur le financement du développement durable devraient porter également sur les biens communs planétaires. Certaines délégations ont estimé qu'il s'agissait là d'une question qui relevait de la souveraineté des États et qu'il ne fallait pas perdre de vue les engagements liés au financement du développement, tandis que d'autres ont insisté sur la nécessité de régler toutes les questions concernant le changement climatique dans le cadre d'une coopération internationale.

45. Plusieurs intervenants à la session en cours et à des sessions précédentes ont souhaité que le débat concernant un mécanisme international de restructuration de la dette se poursuive.

46. On a également souligné que la mise en œuvre de stratégies de financement devait, pour répondre à un souci de responsabilisation et de transparence, ménager une marge de manœuvre aux programmes de développement pris en main par les pays eux-mêmes.

47. On s'est accordé à reconnaître la nécessité de renforcer les complémentarités entre les différentes sources de fonds, car chaque type de financement comportait des objectifs d'investissement, des responsabilités fiduciaires et des incitations spécifiques. Il importait de mieux appréhender ces différences pour concevoir des politiques qui puissent tirer effectivement parti des sources de financement privées et adapter les incitations du secteur privé aux objectifs du secteur public.

VII. Débat de la plénière sur le troisième thème, intitulé : « Partenariat mondial pour le développement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 »

48. Le deuxième débat thématique a été l'occasion d'entendre des exposés de M. Jos Verbeek, Économiste principal à la Banque mondiale; M. Richard Kozul-Wright, Directeur chargé de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED; et M. Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement de l'OMC, et a été suivi d'un débat interactif.

49. M. Verbeek a présenté le rapport mondial de 2013 de la Banque mondiale avec pour thème, cette année, les « dynamiques rurales-urbaines et les objectifs du Millénaire pour le développement ». Il a expliqué que les pays plus urbanisés étaient ceux qui avaient le mieux réussi à abaisser les niveaux de pauvreté. Ainsi, le Brésil, qui comptait une population urbaine de 84 %, contre 15 % de population rurale, avait enregistré, en 2009, un taux de pauvreté de 6 %. La même année, en Ouganda, l'inverse se vérifiait : pour une population rurale de 84 % et une population urbaine de 15 %, le taux de pauvreté atteignait 38 %. D'une manière générale, a dit l'orateur, la pauvreté absolue sévissait moins dans les centres urbains qu'en zone rurale. En 2010, 76 % des pauvres du monde vivaient en milieu rural et, selon les chiffres de 2008, 11,6 % de la population urbaine totale vivait dans la pauvreté, contre 29,4 % de la population rurale. M. Verbeek a fait remarquer que les disparités entre zones rurales et zones urbaines étaient tout aussi grandes en ce qui concernait les autres objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi, au chapitre de l'assainissement, 80 % de la population urbaine – contre 50 % de la population rurale – avaient eu accès à des toilettes en 2010.

50. Dans l'ensemble, la pauvreté, a-t-il dit, se situait dans un spectre s'étendant des zones rurales aux zones urbaines et englobant de nombreux types d'habitat – des petites villes aux grandes métropoles. Cette représentation-là était plus réaliste que le clivage simpliste « zone rurale – zone urbaine ». En règle générale, c'est dans les petites villes que la pauvreté sévissait le plus et que les services liés aux objectifs du Millénaire pour le développement étaient le moins accessibles. L'urbanisation pouvait aider à éliminer la pauvreté et à faire progresser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais il fallait qu'elle soit bien gérée, sans quoi elle risquait à son tour de provoquer des problèmes tels qu'une prolifération des bidonvilles. M. Verbeek a préconisé la mise en œuvre d'une stratégie intégrée

qui permette de mieux gérer le lien entre planification, connexion et financement sur lequel s'appuie l'urbanisation. Il a également préconisé une dynamique zone rurale-zone urbaine associant une urbanisation bien gérée au développement rural, afin de contribuer à réduire la pauvreté et à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

51. M. Kozul-Wright a déclaré que, si les objectifs du Millénaire pour le développement avaient notablement permis de redynamiser la communauté des donateurs et de stimuler les flux de l'aide, ces flux ne suffiraient pas, à eux seuls, pour atteindre lesdits objectifs. Il a fait observer que la croissance devrait être au cœur de tout programme de développement digne de ce nom. Cela dit, il importait de veiller à ce que la croissance soit intégratrice et durable. Pour l'avenir, l'orateur a souligné que, si les objectifs du Millénaire pour le développement avaient été conçus et évoluaient dans un environnement placé sous le signe d'une mondialisation gérée par le secteur financier, le programme de développement pour l'après-2015 s'insérerait quant à lui dans un environnement mondial très différent, et il fallait donc rompre avec la pratique routinière qui avait conduit à la fragilisation de plus en plus grande de la croissance qui avait caractérisé la dernière décennie. Il a également affirmé que le cadre existant des objectifs du Millénaire pour le développement ne permettait pas de bien appréhender les risques et menaces systémiques qui pourraient entraver, compromettre ou anéantir les perspectives de développement dans les années à venir. L'orateur a souligné la nécessité d'examiner attentivement certaines des notions de base sous-tendant la réflexion sur les défis futurs. Il s'est dit préoccupé de ce que le développement industriel n'ait pas figuré dans les débats sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Il a également affirmé que la viabilité devait comporter une dimension économique et estimé que les questions de répartition étaient essentielles au maintien de cycles économiques vertueux. Il convenait en outre d'examiner sérieusement, d'une manière intégrée, les politiques de l'emploi, les politiques industrielles et les politiques budgétaires.

52. M. Kozul-Wright a également estimé que la communauté internationale devait examiner le huitième objectif du Millénaire pour le développement et réfléchir à la manière de mieux l'intégrer dans un programme de développement sans exclusive et durable. Selon lui, une remise en cause fondamentale des partenariats mondiaux pour le développement s'imposait. Il a fait état de la nécessité d'une nouvelle donne mondiale qui profiterait autant aux pays développés qu'aux pays en développement. Il faudrait, pour ce faire, « dompter » le système financier pour qu'il soit au service de l'économie réelle, et non l'inverse, et se remette à assurer la sécurité de l'épargne et à mobiliser des ressources pour l'investissement productif. La coopération régionale devrait également avoir un rôle beaucoup plus grand à jouer dans une architecture internationale plus équilibrée. L'intervenant a également souligné que de nouveaux partenariats avaient vu le jour autour de la notion de coopération Sud-Sud. Ces partenariats allaient toutefois rencontrer des écueils lors de la décennie à venir, alors que les pays en développement auraient à relever leurs propres défis en matière de développement et qu'il faudrait mobiliser d'énormes quantités de ressources pour les infrastructures. À cet égard, M. Kozul-Wright a indiqué que la création de la Banque de développement des BRICS, récemment annoncée, était un immense pas en avant dans le domaine de la coopération Sud-Sud, mais qu'il ne fallait pas la considérer comme pouvant se substituer à des mécanismes multilatéraux plus efficaces.

53. M. Priyadarshi a fait valoir que la croissance économique avait été un facteur majeur du développement humain et que la diversification des échanges commerciaux était essentielle au maintien de la croissance et de l'emploi à long terme. Il a souligné l'importance de la croissance économique pour le programme de développement pour l'après-2015, tant sur le fond (étant donné ses liens avec les objectifs d'ordre social) que sur le plan politique (au vu des attentes en termes de croissance des revenus). Il a mentionné des recherches faites par la Commission sur la croissance et le développement, présidée par Michael Spence, qui ont révélé que, depuis 1950, pratiquement tous les cas de développement humain important et rapide se caractérisaient par un taux moyen de croissance économique élevé. La Commission Spence a également constaté que tous les pays transformés par une croissance forte et durable avaient utilisé l'économie mondiale ouverte comme moteur du développement. Par ailleurs, M. Priyadarshi a déclaré que le dernier *Rapport sur le développement humain (2013)* avait également révélé l'existence d'une corrélation positive entre un régime de commerce mondial ouvert et la réalisation d'un niveau de développement humain élevé.

54. Selon M. Priyadarshi, le programme de développement pour l'après-2015 devrait reconnaître la croissance économique comme un pilier stratégique tout en faisant en sorte que, de même que le développement, elle soit soutenue et durable. Il devrait tenir compte du fait que pratiquement tous les cas de développement humain important et rapide se sont caractérisés par une croissance économique moyenne forte et que, dans tous ces cas, l'économie mondiale ouverte, ancrée dans le système commercial multilatéral, a, à nombre d'égards, joué un rôle de moteur de la croissance. Le nouveau cadre de développement devrait donc aider d'autres pays à suivre cette voie fructueuse, et la croissance, le commerce, la diversification et la valeur ajoutée devraient figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015. Concrètement, il fallait, selon M. Priyadarshi, renforcer les environnements entourant l'offre et la demande afin de permettre aux pays de se développer plus rapidement en tirant parti de l'économie mondiale. L'orateur a estimé que la Conférence ministérielle de l'OMC, qui allait se tenir en décembre 2013 à Bali, serait l'occasion de parvenir à un accord sur les questions liées au commerce de manière à faciliter les échanges. En outre, le quatrième examen global de l'Aide pour le commerce devrait être l'occasion d'examiner les progrès accomplis dans ce domaine et de renouveler et redynamiser l'initiative. Dans l'ensemble, il importait, selon l'orateur, de privilégier les aspects économiques du développement dans la conception du programme de développement et d'atténuation de la pauvreté pour l'après-2015.

55. Lors du débat qui a suivi, un participant a estimé que la croissance ne pouvait à elle seule permettre d'améliorer le bien-être des populations pauvres. La croissance enregistrée dans de nombreux pays s'était révélée non viable car elle aurait dû s'accompagner de politiques socialement intégratrices, d'un meilleur accès au financement et d'autres mesures visant à réduire les inégalités. Au Brésil, par exemple, le partage des fruits de la prospérité et l'inclusion socioéconomique étaient des facteurs aussi importants l'un que l'autre dans la lutte contre la pauvreté. Dans ces conditions, il a été estimé que les mesures visant à faire en sorte que les peuples prennent davantage en main le développement permettraient également de mieux sensibiliser l'opinion à la notion de viabilité environnementale.

56. Certaines délégations ont souligné qu'il était important d'assurer la participation active de toutes les parties prenantes, y compris les acteurs non

étatiques, tels que la société civile et le secteur privé, au partenariat mondial pour le développement.

57. Certains participants ont souligné la nécessité, en tant que priorité de l'ordre du jour de la communauté mondiale, d'élargir la participation des pays en développement et de mieux faire entendre leur voix au sein des instances multilatérales et normatives. D'autres ont également jugé nécessaire de renforcer la participation des pays africains aux institutions de Bretton Woods.

58. On a souligné le rôle important de l'aide pour tirer parti d'autres formes de financement. Il s'agirait, en particulier, d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité de l'APD d'une manière qui permette de mobiliser des fonds privés. À cet égard, on a également jugé nécessaire de reformuler les partenariats entre les secteurs public et privé, notamment ceux qui concernaient les projets d'infrastructure. Des intervenants ont également jugé nécessaire de soutenir autant la coopération Sud-Sud que la coopération Nord-Sud, estimant que la première ne devrait pas s'entendre comme excluant la seconde.

59. La question des objectifs du Millénaire pour le développement a fait l'objet d'un débat. Un participant a estimé que le huitième objectif (Mettre en place un partenariat mondial pour le développement) laissait de côté certaines questions importantes, telles que la croissance économique et la gouvernance mondiale. On a également fait valoir que le troisième objectif (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) devait être considéré comme une priorité, tout comme les autres objectifs. On a en outre souligné la nécessité d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les zones rurales ou laissées pour compte et dans les États touchés par un conflit.

60. On a également souligné qu'il était important de se doter d'un mécanisme de responsabilisation et de suivi crédible dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. On a en particulier estimé que le Conseil économique et social devait être considéré comme un mécanisme d'examen des progrès accomplis dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. On a en outre mentionné la nécessité d'une plus grande transparence des flux financiers.